

Enseignement  
supérieur

- ✦ Tertiaire
- ✦ Santé et Social
- ✦ Tourisme

Le diplôme s'appelle BTS « TOURISME », en référence au vaste secteur d'activités dans lequel le titulaire du diplôme pourra exercer une compétence centrée sur la relation avec les touristes individuels ou collectifs d'une part et avec les offreurs de prestations touristiques d'autre part.

Le titulaire du BTS Tourisme est un professionnel pouvant:

- Informer et conseiller les clients et étrangers sur des prestations relevant du domaine du tourisme
- Finaliser la vente de ces prestations touristiques et assurer le suivi commercial.
- Créer et promouvoir des produits touristiques
- Accueillir et accompagner des touristes
- Collecter, traiter et diffuser l'information en lien avec le secteur du tourisme



## MATIERES

*Horaires des étudiants par semaine*

Matières	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
Culture générale et expression	2h	2h
Communication en langue vivante étrangère Langue A : Anglais Langue B : Allemand ou Espagnol	3h 3h	3h 3h
Gestion de la relation client	4h	4h
Elaboration de l'offre touristique Tourisme et territoire Cadre organisationnel et juridique des activités touristiques Mercatique et conception de prestation touristique	4h 2h 5h	4h 2h 5h
Gestion de l'information touristique Tronc commun 1ere année dominante « information et multimédias » dominante « information et touristique »	4h / /	3h 3h
Parcours de professionnalisation Étude personnalisée encadrée Atelier de professionnalisation	1h 3h	1h 4h

*Inscriptions  
dès Janvier*



# BTS Tourisme

Le Lycée est doté pour les techniques professionnelles de laboratoires multimédia, d'une salle de communication et de deux amphithéâtres avec matériel de vidéo-projection.  
Les études comportent une formation théorique et pratique complétée par 12 semaines de stage en entreprise sur les deux années.

## LES DÉBOUCHÉS

- La poursuite des études : Licence Professionnelle
- L'entrée dans la vie active : avec des perspectives d'évolution dans les métiers du tourisme

Exemples : - Conseiller en voyages  
- Guide accompagnateur  
- Chargé de la promotion du tourisme local  
- Forfaitiste  
- Responsable animation/accueil

Les travaux professionnels constituent une part importante de l'enseignement. Chaque étudiant travaille sur son poste. De plus, les étudiants ont accès en autonomie aux locaux et aux équipements bureautiques ainsi qu'aux ressources documentaires.

Inscription **OBLIGATOIRE** sur le site **gestion admission Post-Bac**

## Modalités

Pour toute demande d'information, merci de contacter :  
Notre secrétariat au **03-26-77-62-82**  
ou par mail **secretariat.direction@groupesaintmichel.fr**



plaquette non contractuelle

**C O N T A C T**  
**Lycée SAINT MICHEL**  
**39 Rue Martin Peller-51100 REIMS**  
**tél. : 03.26.77.62.82**  
**fax : 03.26.77.62.88**  
**www.groupesaintmichel.fr**  
**secretariat.direction@groupesaintmichel.fr**

Ne pas jeter sur la voie publique